La Catheline – Crêt de la Neige par Brulat Frésy

Pays de Gex

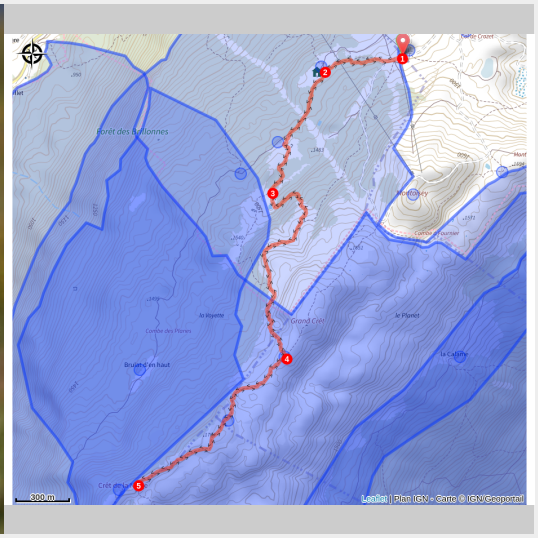

Les gentianes (Juliette Thévenard)

Accessible en randonnée lors de l'ouverture de la télécabine de la Catheline

Depuis la gare supérieure de la télécabine de la Catheline **(fonctionnant en été)** Le sentier suit les crêtes et permet d'apprécier pleinement la géologie et la flore exceptionnelle du massif montagneux. Une fois le Crêt de la Neige atteint, plus haut point du massif jurassien, une vue à couper le souffle vous attend.

Chiens interdits, même tenus en laisse.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 411 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Paysages

Le sentier traverse des paysages variés : forêts d’épicéas, grands alpages et crêtes rocheuses, bordé par une flore remarquable. Avec un peu de chance, des chamois évoluant sur les pentes escarpées se laisseront apercevoir. L’ascension offre des points de vue exceptionnels sur le bassin genevois, le Léman et les Alpes, dominés par le Mont-Blanc. L’arrivée au point culminant de la crête sommitale, à 1720m, récompense les randonneurs par une vue exceptionnelle. En redescendant, la traversée d'anciens alpages et de leurs vestiges, témoignent de l’activité pastorale séculaire locale.

Itinéraire

Départ : Gare supérieure de la Télécabine de la Catheline
Arrivée : Gare supérieure de la Télécabine de la Catheline
Balisage : GR®

(1) **Depuis la gare supérieure de la télécabine de la Catheline**, suivre à droite le GR (balisage rouge et blanc) en direction du **CHALET DE LA LOGE**. Sur environ 400 mètres, le sentier descend légèrement jusqu’à rejoindre un large chemin blanc qui passe à côté du chalet.

(2) Poursuivre sur ce chemin blanc pendant un peu plus de 400 mètres. Il est vallonné et traverse une piste de ski en forêt. À la **Brillonne d’en Haut**, prendre le sentier sur la gauche. Celui-ci entre dans une combe et commence à monter plus franchement, passe à côté d’une ruine, puis traverse un sous-bois, avant d’atteindre une nouvelle combe à l’intersection suivante.

(3) **À la Combe des Voyettes**, le sentier grimpe en longeant la retenue d’eau par la gauche. Il prend rapidement de l’altitude, puis retourne en forêt, et sort du bois au niveau **du Brulat Frésy**. Rester sur la gauche et continuer de monter : le sentier longe un petit cirque et des pierriers avant de finir son ascension sur la crête.

(4) Arrivé **sous le Crêt**, la partie la plus exigeante est derrière vous. Le panorama s’ouvre déjà sur le bassin lémanique, les Alpes et le Mont Blanc. Passé le tourniquet, prendre à droite et rester sur le GR en direction du **CRET DE LA NEIGE**. Le sentier devient sinueux et vallonné, offrant de belles vues sur les canyons du Crêt de la Neige avant une dernière courte montée jusqu’au sommet.

(5) **Le Crêt de la Neige**, point culminant du Jura (1 720 m), se fond dans la crête et n’est pas toujours visible de loin. Bordée de pins crochets, la ligne de crête offre une vue imprenable sur le Reculet, le Mont Blanc, et la vallée de la Valserine. Un lieu

majestueux où prendre le temps de contempler.
Le retour se fait par le même chemin.

Sur votre route...

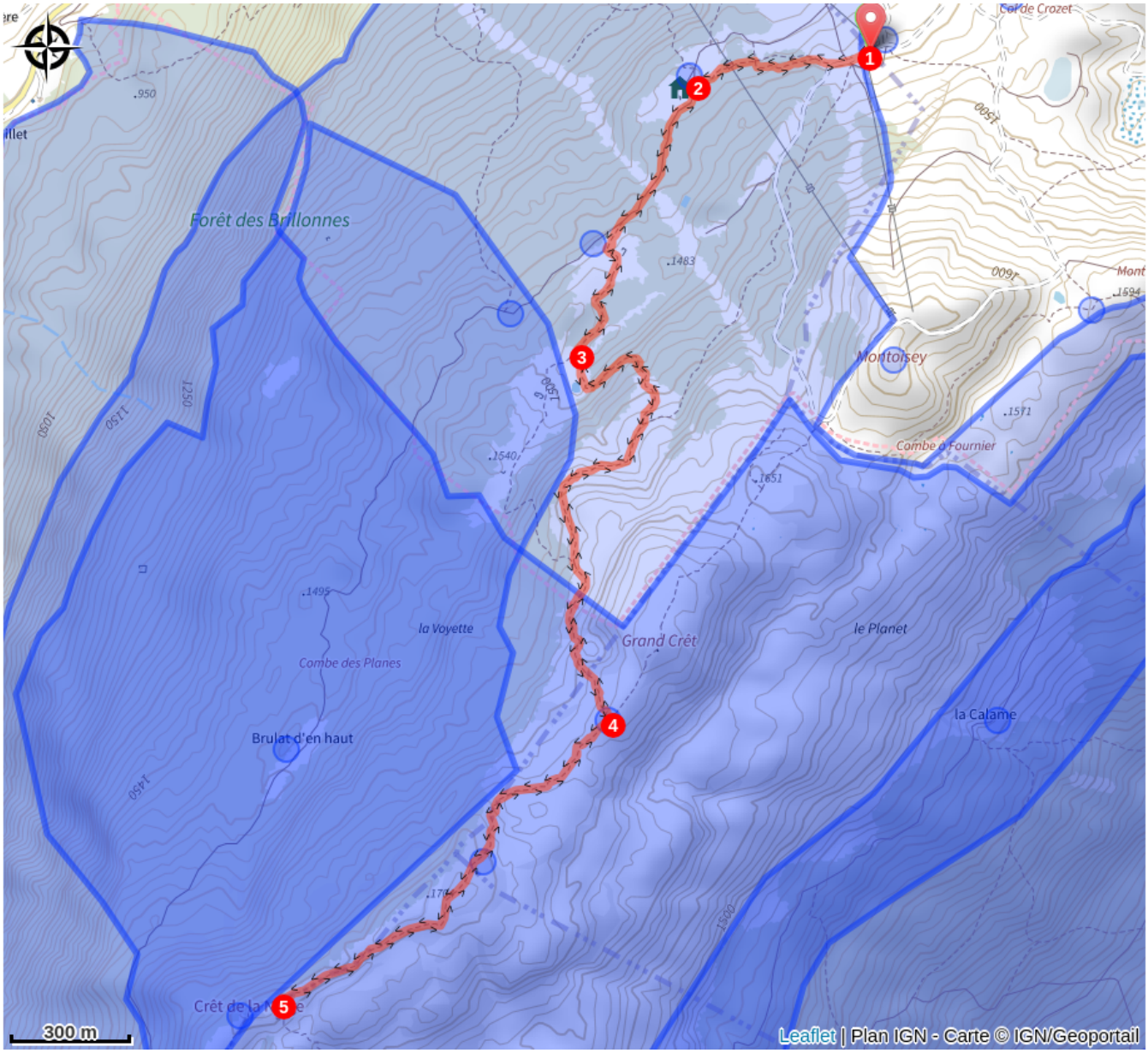

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Le sentier traverse une Zone de Quiétude, **fermée du 15 décembre au 30 juin**. Une tolérance est accordée pour l'utilisation du GR, à condition de rester strictement sur le chemin balisé. Il est interdit d'en sortir.

▶ Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc…)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le 112 (numéro d'urgence européen).

Le chien de protection protège les troupeaux. Son rôle est de dissuader les intrus et grands prédateurs (loup, lynx...). Élevé parmi les animaux du troupeau dès son plus jeune âge, il apprend à les protéger en permanence.

Avant de partir, identifiez les zones de pâturages sur Pasto Kesako : où se trouve les chiens de protection.

Voici les bons gestes à adopter lorsque vous rencontrez un chien de protection :

- Gardez vos distances et contournez les troupeaux si possibles
- En cas de rencontre : arrêtez-vous, parlez-leur tranquillement pour les rassurer et adoptez des gestes calmes, sans leur tourner le dos.

Si vous êtes inquiets, ne laissez pas venir les chiens au contact :

- placez un objet (sac à dos, veste…) entre eux et vous. Les chiens prennent ainsi contact avec vous au travers de cet objet qui fait écran de protection, le but étant de vous rassurez en les gardant à distance.

Ne courrez pas, enlevez vos écouteurs afin d'entendre les aboiements du chien.

En adoptant ces comportements, vous pourrez cohabiter sereinement avec les chiens de protection lors de vos randonnées.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**
135, rue de Genève
01170 GEX
Tél : 04 50 41 29 65
E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr
Site : https://www.rnn-hautechainedujura.fr

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur :
Sont interdits :
- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- l'usage d'instrument sonore,
- l'abandon de déchets,
- le camping. Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toleré.

L’ensemble de la réglementation est consultable ici :

https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquementpour cette période de l'année.

Grand tétras - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux

03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Profil altimétrique

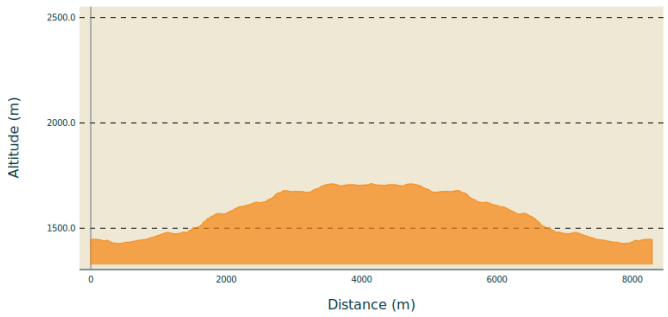

Altitude min 1428 m
Altitude max 1712 m

Transports

Ligne de bus A53 : Bellegarde-sur-Valserine -> Mijoux

Accès routier

D991 depuis Chézery - Forens : 12 km.

D991 depuis Mijoux : 10 km

Puis prendre la télécabine de la Catheline (période d'ouverture : **juillet aout**)

Parking conseillé

Centre de Lélex

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Pays de Gex Monts - Jura - bureau d'information touristique de Gex
118 rue des terreaux, 01170 Gex

contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
https://www.paysdegex-montsjura.com

Office de Tourisme Pays de Gex Monts - Jura - bureau d'information touristique de Lelex
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex

contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
https://www.paysdegex-montsjura.com/

Office de Tourisme Pays de Gex Monts - Jura - bureau d'information touristique de Mijoux
rue Royale, 01410 Mijoux

contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
https://www.paysdegex-montsjura.com/

Office de Tourisme Pays de Gex Monts - Jura - bureau d'information touristique du col de la Faucille
Coeur de station, 01170 Gex

contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
https://www.paysdegex-montsjura.com/